

INTERPHARMACIENS IV EST LANCÉ !



Réunis en Conseil le 5 octobre dernier, les administrateurs de la CAVP ont voté la création d'InterPharmaciens IV, doté de 20 millions d'euros comme les trois précédents fonds.

Rappelons que le premier fonds InterPharmaciens avait été lancé en février 2019, le deuxième en juin 2020 et le troisième en juin 2021 avec pour objectif d'aider les pharmaciens primo-accédants à s'installer en toute indépendance et de conforter, ainsi, le réseau des officines et des laboratoires.

Le principe d'InterPharmaciens est de compléter, sous la forme d'un financement subordonné (afin que celui-ci soit considéré par le banquier principal comme un apport), le plan de financement des jeunes pharmaciens ne pouvant réunir seuls la totalité du montant de l'apport nécessaire à l'acquisition de leur outil de travail.

Sur les 20 millions d'InterPharmaciens III, 14,5 millions ont été appelés et 4 millions sont d'ores et déjà engagés. Aussi, même si plusieurs dossiers seront sans doute abandonnés avant qu'ils n'aboutissent, les 20 M€ alloués au fonds III seront investis au plus tard début 2024.

Convaincus de l'utilité de l'offre proposée par la CAVP, les administrateurs ont voté à l'unanimité la création d'un quatrième fonds en fixant, compte tenu du contexte, un taux d'intérêt des prêts à 4,5 %.

« Si InterPharmaciens n'a pas pour but de gagner de l'argent, nous sommes attentifs au fait de ne pas en perdre, souligne Philippe Berthelot, Président de la CAVP. La récente accélération à la hausse des rendements obligataires a propulsé les taux proposés par les banques à des niveaux nettement supérieurs à 4 %, les meilleures offres de prêts « boosters » pour financer les apports des jeunes étant de 8 ou 9 %. Aussi remonter à 4,5 % le taux d'intérêt des prêts nous a paru raisonnable. Je tiens à rappeler qu'InterPharmaciens est financé par le régime de capitalisation obligatoire et collectif des pharmaciens dont nous mobilisons la capacité d'investissement à long terme au profit des jeunes générations dans un esprit de solidarité professionnelle et de confraternité. »

QUEL BILAN DEPUIS LA CRÉATION D'INTERPHARMACIENS EN 2019 ?

Au 14 septembre 2023, le programme InterPharmaciens :

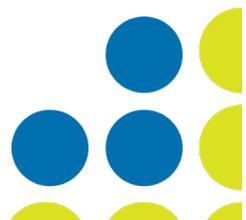
- a permis à **261** pharmaciens primo-accédants de s'installer,
- a débloqué **52,5 M€**, soit un financement moyen de **206 K€** par dossier.

CONTACT

Isabelle Roque, Directrice de la communication et des relations publiques

01 42 66 80 61 - iroque@cavp.fr

CAVP • 45, rue de Caumartin • 75441 Paris Cedex 09 • 01 42 66 90 37 • cavp@cavp.fr • www.cavp.fr



QUELQUES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE



261 financements débloqués au total



52 455 K€ de montant total



35 ans l'âge moyen des repreneurs



7 dossiers remboursés (1 185 K€)

5 dossiers remboursés sur InterPharmaciens I (985K€)
2 dossiers sur InterPharmaciens II (200K€)

Par niveau de chiffre d'affaires

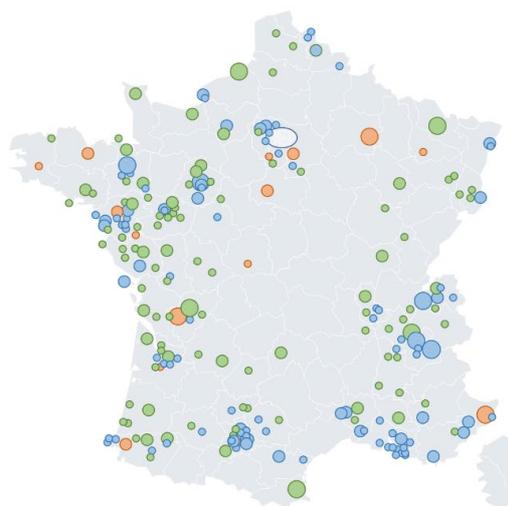
Chiffre d'affaires	Dossiers	%	CA moy. (M€)	Ticket moy. (K€)	Nb asso.
CA < 1.3 m€	55	22%	1.1	134	1.1
1.3 < CA < 2 m€	115	45%	1.6	191	1.2
2 < CA < 3 m€	68	27%	2.3	251	1.5
CA > 3 m€	16	6%	3.7	366	1.7
Global	254	100%	1.8	206	1.3

Par typologie d'officine

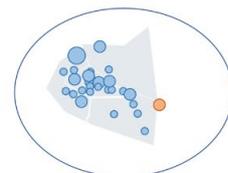
Type d'officine	Dossiers	%	CA moy. (M€)	Ticket moy. (K€)	Nb asso.
Rurale	114	45%	1.8	196	1.3
Zone urbaine	123	48%	1.8	211	1.3
Centre commercial	17	7%	2.4	235	1.4
Global	254	100%	1.8	206	1.3

Investissements InterPharmaciens

- Centre commercial
- Centre-ville
- Zone rurale
- CA > 3M€
- 2 ≤ CA ≤ 3 M€
- CA < 2 M€
- Dossiers mis en place



Zoom région parisienne



CONTACT

Isabelle Roque, Directrice de la communication et des relations publiques

01 42 66 80 61 - iroque@cavp.fr

CAVP • 45, rue de Caumartin • 75441 Paris Cedex 09 • 01 42 66 90 37 • cavp@cavp.fr • www.cavp.fr

